

# 1 - Saône

## FRDG344 Alluvions de la Saône en amont du confluent de l'Ognon

<b>Etat quantitatif :</b> Bon	<b>Objectif :</b> Bon état	2015	<b>Etat chimique :</b> Médiocre	<b>Objectif :</b> Bon état	2021
<b>Motivations en cas de recours aux dérogations :</b>			<b>Motivations en cas de recours aux dérogations :</b> FT		
<b>Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :</b>			<b>Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :</b> pesticides, nitrates		

### Commentaire

### Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

#### Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303	Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire
AGR0401	Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)
AGR0503	Elaborer un plan d'action sur une seule AAC

### Mesures spécifiques du registre des zones protégées

#### Directive concernée Préservation de la qualité des eaux destinée à la consommation humaine dans le futur (art.7, DCE)

IND0601	Mettre en place des mesures visant à réduire les pollutions des "sites et sols pollués" (essentiellement liées aux si
---------	---

#### Directive concernée Protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole

AGR0201	Limiter les transferts de fertilisants et l'érosion dans le cadre de la Directive nitrates
AGR0301	Limiter les apports en fertilisants et/ou utiliser des pratiques adaptées de fertilisation, dans le cadre de la Directive
AGR0803	Réduire la pression azotée liée aux élevages dans le cadre de la Directive nitrates

### Captages prioritaires à traiter

Code de l'ouvrage	Nom de l'ouvrage
CE7012	PUITS DE VANNE
gr224	PUITS LE PATIS
gr563	PUITS MONTSEUGNY NOUVEAU
gr567	PUITS DES ISLES
gr571	PUITS LA BANIE